

L'expression

Il est certain que nous croyons percevoir directement dans le sourire d'un autre sa joie, dans ses larmes son chagrin et sa douleur, dans la rougeur de son visage sa honte, dans ses mains jointes sa prière, dans le tendre regard de ses yeux son amour, dans le grincement de ses dents sa rage et sa colère, dans son poing menaçant son désir de vengeance, dans ses paroles le sens même de ce qu'il veut dire. Si l'on venait me dire que ce n'est pas là une « perception », parce que ce ne « peut pas » en être une, parce qu'une perception est un « ensemble de sensations sensorielles », que nous n'avons sûrement pas la sensation du psychisme d'autrui et, encore plus sûrement, que nous ne subissons pas d'excitations émanant du psychisme d'autrui, je me contenterais de prier les auteurs de cette objection de laisser là les théories contestables et de se tourner vers la situation phénoménologique. Ils s'apercevront alors qu'il est avant tout nécessaire de comparer tous ces cas que nous venons de citer avec ceux qui présentent, en fait, ce qu'ils sont portés à admettre *a priori*, même ici, au nom de leurs théories. Il s'agit, somme toute, de formuler un jugement démontrable. C'est ainsi qu'à la suite d'un certain nombre d'actions accomplies par quelqu'un qui venait de me parler et dont j'avais cru percevoir les sentiments et les intentions, je puis être forcé d'arriver à la conclusion que je l'ai mal compris ou qu'il m'a trompé ou qu'il fait preuve à mon égard de simulation, etc. Ce faisant, je formule réellement des jugements se rapportant à ses expériences psychiques. Je puis également, en concluant de ses expressions à ses idées, me comporter à son égard de la même manière, mais d'emblée et par avance : c'est ce qui arrive lorsqu'on a affaire à quelqu'un qu'on a des raisons de

croire fou ou exalté ou de la part de qui on a des raisons de craindre une simulation ou une intention de tromper, c'est-à-dire toutes les fois qu'on trouve que des obstacles s'opposent à la perception reproductrice des faits psychiques d'autrui ; ou encore toutes les fois qu'on est obligé d'admettre, pour des raisons positives et précises, soit pour des raisons tenant en dernière instance à la perception elle-même, une inadéquation entre le fait psychique et l'expression, c'est-à-dire une rupture (automatique ou voulue) de cet ensemble symbolique, indépendant des faits psychiques et des expériences particuliers de l'individualité. C'est alors, et alors seulement, que je commence à formuler des jugements et des conclusions. Mais n'oublions pas, à cette occasion, que les prémisses *matérielles* de ces jugements et conclusions reposent sur les données fournies par la perception pure et simple soit de l'homme auquel nous avons affaire, soit d'autres hommes ; elles supposent donc ces perceptions directes et immédiates. C'est ainsi, par exemple, que je ne vois pas seulement les « yeux » d'un autre : je vois aussi qu'« il me regarde » ; je vois même qu'« il me regarde, de façon à ce que je ne voie pas qu'il me regarde ». Je perçois ainsi qu'il « prétend » ressentir ce qu'en réalité il ne ressent pas, qu'il déchire le lien (qui m'est connu) entre sa vie psychique et son « expression naturelle » et que là où son expérience psychique exige un phénomène d'expression déterminé il met à la place un mouvement d'expression tout à fait différent. C'est ainsi, par exemple, que si je me rends compte de son mensonge, ce n'est pas en me disant qu'il doit bien savoir que les choses ne sont pas telles qu'il les représente ou expose ou décrit : dans certaines circonstances, je suis capable de percevoir directement son mensonge, de surprendre pour ainsi dire l'acte par lequel il ment. Je puis aussi dire raisonnablement à quelqu'un : « Vous voulez dire autre chose que ce que vous dites ; vous vous exprimez mal » : c'est-à-dire que je saisis le sens de ce qu'il voulait dire, sens qui ne découle certainement pas

de ses paroles, car s'il en était ainsi, je ne pourrais pas le corriger conformément à l'intention que j'attribue d'avance à leur auteur. [...]

Voyons maintenant ce qui en est de l'affirmation d'après laquelle on ne « saurait » percevoir en premier lieu que les corps d'autres personnes et leurs mouvements.

Ce que nous percevons « en premier lieu » des autres hommes avec lesquels nous vivons, ce ne sont ni leur corps (pour autant qu'il ne s'agit pas d'un examen médical, extérieur), ni leur idées et leurs âmes, mais des ensembles indivis que nous ne séparons pas aussitôt en deux tronçons, dont l'un serait destiné à la perception « interne », l'autre à la perception « externe ». Nous pouvons bien secondairement nous orienter dans le sens de la perception externe ou dans celui de la perception interne. Mais cette unité individuelle et corporelle qui nous est « donnée » en *premier lieu* représente avant tout un objet accessible à la fois à la perception externe et à la perception interne : ces deux contenus sont en effet rattachés l'un à l'autre par un lien essentiel qui subsiste, alors même que je cherche à me percevoir moi-même, et qui est indépendant de toute observation ou induction.

Les « phénomènes » que présente cette unité individuelle corporelle ne sont pas, « de prime abord », moins indifférents au point de vue psychophysique que ne l'est cette unité elle-même. On peut les décomposer, si l'on veut, en unités correspondant à de pures qualités de couleur, en unités de lignes, de formes, de changement, de mouvement. Il n'en reste pas moins que chaque « unité d'expression » de tel ou tel phénomène est une unité subordonnée au *tout* individuel de cette vivante unité de forme. À cette phase, les unités phénoménales, dans le genre de celles que nous venons d'énumérer, sont encore dépourvues de toute fonction symbolique, soit à l'égard de l'unité corporelle (et de ses parties), telle qu'elle s'offre à la perception externe, soit à l'égard de l'unité du *moi* et de la vie psychique (et de ses parties) de l'individu

donné, telle qu'elle s'offre à la perception interne. Mais ces « phénomènes » entrent dans la composition de formations et de structures tout à fait différentes, après avoir acquis (dans l'acte de la perception externe) la fonction de symboliser le corps de l'individu (la suite de ses variations, en rapport avec les variations des corps qui l'entourent) et celle (dans la perception interne) de symboliser le *moi* de l'individu (la suite de ses variations en rapport avec les variations des *moi* qui l'entourent).

C'est ainsi que selon que la perception est orientée dans l'une ou l'autre de ces directions, la même suite d'excitations aboutit soit à la perception du corps de l'individu extérieur (c'est là un phénomène qui constitue la conséquence intuitivement perçue des impressions du monde environnant), soit à la perception du moi de cet individu (c'est-à-dire à un phénomène qui constitue la conséquence intuitivement perçue des expressions du monde intérieur). C'est pourquoi il est essentiellement impossible de décomposer l'unité d'un phénomène d'expression (un sourire, un « regard » menaçant ou bienveillant ou tendre) en une multitude d'unités plus petites et d'obtenir ensuite, par leur recombinaison, la même perception que celle que nous avait fournie le phénomène primitif et total. Ce qui est possible, lorsqu'il s'agit de corps du monde physique, devient, nous le répétons, impossible lorsqu'on se trouve en présence de phénomènes d'expression. J'ai beau, ayant adopté l'attitude de la perception externe, décomposer celle-ci en ses éléments constitutifs correspondant aux parties les plus petites du corps, je ne réussis jamais, malgré toutes les juxtapositions et combinaisons possibles de ces parties, à reconstituer l'unité d'un « sourire », d'une « prière », d'un « geste menaçant », etc. Et c'est ainsi que la rougeur qui se présente à mes yeux comme une simple coloration des joues n'équivaut jamais à l'unité du rougissement par lequel s'exprime ce que ma perception interne m'annonce comme étant la « honte ». La rougeur des joues peut aussi bien être l'effet d'un « échauffement »,

d'un « accès de colère » ; elle peut être une « rougeur orgiaque » ou refléter tout simplement la rougeur d'une lanterne.

Scheler, *Nature et forme de la sympathie*,
trad. H. Lefebvre, Payot, 1928, p. 379-383